

Commission PSP Régionale Centre Val de Loire

Yann Vaultier

Le 12 septembre 2018

Présidents de clubs
Référénts PSP
Adhérents

Formation « Arbitre de PSP »

Chers amis,

La Commission régionale de PSP organise une formation d'arbitre de PSP le dimanche 7 octobre 2018.

Cette formation aura lieu dans le Loiret (45). L'adresse exacte vous sera confirmée quelques jours avant.

Conditions de candidature :

- Etre titulaire d'une licence FFESSM
- Etre âgé de 16 ans révolus au moment de la délivrance du brevet
- Etre présenté par le président de son club

Prévoir un Chronomètre et une plaquette pour écrire.

Il est souhaitable de connaître les diverses épreuves existantes en Plongée Sportive en Piscine. Vous pouvez trouver les informations sur le site de la FFESSM.

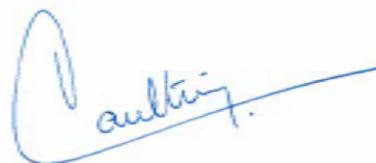
https://ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/PSP/Reglement_Epreuves_PSP_indice_I.pdf

Vous trouverez ci-jointe une fiche d'inscription à compléter, la clôture des inscriptions est fixée au **30 septembre 2018**.

Une participation de 25€ aux frais d'organisation vous sera demandée + 12 euros pour la carte.

Salutations sportives

Yann Vaultier
Président Commission Régionale PSP - FFESSM



Commission PSP Régionale Centre Val de Loire

FICHE D'INSCRIPTION A LA FORMATION D'ARBITRE DE PSP

Session 2018 : 7 Octobre 2018

NOM : _____ PRENOM : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse mail: _____

N° de Licence: _____ Niveau de plongeur : 1 2 3 4 +

Club d'appartenance : _____ Numéro de Club :

Date : Signature du candidat :

Avis du président du club d'appartenance :

Favorable Défavorable

Date

Signature du Président :

Tampon du club :

Constitution du dossier :

Fiche d'inscription - copie licence fédérale en cours de validité, à retourner par messagerie : yann.vaultier@albanmuller.com ou par voie postale à : **Yann Vaultier – 28 rue de l'arche – 28120 Sandarville**

Avant le 30 septembre 2018

Le repas du midi pourra être pris en commun.

Le jour de la formation, vous devrez pouvoir présenter les originaux : licence fédérale en cours de validité, chèque de 25 + 12 € à l'ordre du Comité Régional Centre FFESSM.